

# Impartial du 22 janvier 2016

## Les Montagnons louteront-ils le coche?



PAR SYLVIE BALMER

**LE LOCLE - A peine 30 personnes ont assisté à la séance d'information sur le projet Neuchâtel Mobilité 2030, pourtant présenté comme l'ultime espoir pour résoudre les problèmes de trafic en ville.**

Le centre-ville asphyxié par les pendulaires, la fin du Régional des Brenets annoncée pour 2020, une route cantonale percée de nid-de-poule... Les problèmes de trafic alimentent les conversations depuis des années au Locle. On aurait donc pu s'attendre à une affluence un peu fournie, mercredi soir à la salle Dixi, lors de la séance d'information à la population sur le projet Neuchâtel Mobilité 2030. Las, deux douzaines d'auditeurs seulement s'étaient déplacés pour écouter les conseillers d'Etat Monika Maire-Hefti et Laurent Favre. Les Loclois seraient-ils déjà convaincus du bien-fondé du projet sur lequel ils devront se prononcer le 28 février? Ou, au contraire, totalement désabusés, après l'échec du Transrun et le projet de contournement avorté suite au refus de la vignette à 100 francs?

«Neuchâtel Mobilité 2030? Non, je ne sais pas ce que c'est...», ont admis plusieurs Loclois interrogés hier matin. De fait, l'information n'a même pas filtré sur la page Facebook «T'es du Locle si...», coutumière des réflexions sur le sujet «trafic».

C'est pourtant le moment où jamais pour que les Loclois se mobilisent, s'ils veulent voir, enfin, leurs problèmes se résoudre. En jeu, le classement de la H20 en route nationale, pour réaliser les contournements autoroutiers du Locle et de La Chaux-de-Fonds (lire «Petit pas de plus...»). Les Loclois et Chaux-de-Fonniers pourraient alors disposer de beaux tunnels comme les Neuchâtelois, qui ne s'enquiquinent plus avec le trafic de transit depuis 25 ans. «Justement parce que la route qui traverse Neuchâtel est une route classée fédérale», rappelle Denis de la Reussille. Trop cher? Non. Dès lors que le

coût sera absorbé par le fonds fédéral Forta. Fonds qui permettrait également de procéder aux travaux d'entretien des tunnels sous la Vue-des-Alpes. *«Si la zone n'est pas classée, le canton devra assumer»*, a rappelé le conseiller d'Etat Laurent Favre.

La région a beaucoup à gagner car il n'est pas question que du contournement routier dans le projet Neuchâtel Mobilité 2030. Il est aussi axé sur le développement du RER neuchâtelois, qui placerait Le Locle à 26 minutes de Neuchâtel et 1h de Lausanne.

Au niveau local, le fonds fédéral FIF permettrait en sus de sauver la ligne du Régional entre Les Brenets et Le Locle après 2019, date butoir pour son exploitation si les travaux ne sont pas réalisés.

Grâce au financement fédéral FIF et Forta, ce sont quelque 2,3 milliards qui seraient investis dans les projets de mobilité du canton ces 20 prochaines années. Le canton ne déboursait quant à lui «que» 398 millions, soit 20 millions par an. *«Ce n'est pas une dépense supplémentaire!»*, a souligné Laurent Favre. *«C'est déjà ce qu'on dépense chaque année. Ce montant est tout à fait supportable pour le canton.»*

«Rien à voir avec le Transrun»

*«Ce projet n'a rien à voir avec le Transrun, qui était uniquement axé sur les transports publics. C'est un tout nouveau projet, global, orienté tant sur la mobilité douce que le trafic routier et ferroviaire»*, a insisté la conseillère d'Etat Monika Maire-Hefti. Côté sous, on a compris que, pour chaque franc investi par le canton, Berne nous en verserait six. Inutile, donc, d'être un grand spécialiste pour comprendre que refuser le projet reviendrait à se tirer une balle dans le pied. Mais pour convaincre Berne de l'intérêt des Neuchâtelois pour ce projet global, il ne suffira pas de le chuchoter, ce oui. Ce que le comité initiateur espère, c'est un élan, un souffle si fort, que Berne ne pourra pas l'ignorer. *«Un 75%!»*, rêve Jacques-André Maire. *«Un score quasi soviétique!»*, illustre Denis de la Reussille. *«Qui fera parler de notre canton jusque dans les médias alémaniques!»* Parce qu'il s'agira de montrer la détermination des Neuchâtelois à Berne où leur canton ne sera pas le seul à briguer la manne financière fédérale. *«On espère être sélectionnés... Mais ce n'est pas facile de faire comprendre à Doris Leuthard que ces projets sont indispensables dans notre canton, après que les habitants aient dit non au Transrun et à l'augmentation de la vignette. C'est un passif qui pèse lourdement. Il faut absolument qu'on inverse cette tendance!»* Notre dernière chance? *«Oui, après ce sera cuit pour les 40 prochaines années»*, rappelle Denis de la Reussille. Le projet fait l'unanimité des partis politiques, de l'UDC au POP, des anciens opposants au Transrun aux partisans du Haut veut vivre...

Au peuple, désormais, de se prononcer le 28 février, s'il ne veut pas louper le coche.

### **Soutien des Jurassiens**

S'il y avait peu de Loclois mercredi soir à la séance d'information, un Imérien s'était en revanche déplacé. Francis Daetwyler, conseiller communal de Saint-Imier, était venu assurer le Conseil d'Etat du soutien de sa ville au projet Mobilité 2030. *«Nous ne voterons pas le 28février, mais nous soutenons le projet à l'unanimité. L'enjeu concerne l'ensemble des communes bernoises.»*

*«Les communes bernoises sont conscientes des contributions importantes que le projet apportera à l'attractivité et à la qualité de vie de la région, aussi bien au niveau cantonal qu'intercantonal, par l'amélioration générale de la mobilité»*, ont également indiqué par voie de communiqué l'Association régionale Centre-Jura et sa Commission régionale des transports (CRT-Montagnes neuchâteloises).

## Petit pas de plus du côté de Berne pour la H20

Elle avance pas à pas, mais elle avance, l'intégration de la H20 dans le réseau des routes nationales – un dossier évoqué mercredi soir au Locle et qui s'inscrit dans le projet Neuchâtel Mobilité 2030. La H20, c'est la route qui relie Le Locle (le Col-des-Roches) à Neuchâtel (Vauseyon). Quant à cette intégration, elle déboucherait sur le financement de travaux à hauteur de 1,2 milliard de francs par la Confédération!

Mais commençons par le nouveau pas franchi: mardi, à Berne, la commission des transports du Conseil des Etats a apporté son soutien à l'intégration de 370 kilomètres de routes cantonales, dont la H20, dans le réseau des routes nationales. La commission l'a fait d'autant plus facilement que les cantons ont accepté de verser chaque année 60 millions à la Confédération, histoire de soulager la facture liée aux nouveaux frais assumés par Berne.

Sur ces 60 millions, à combien s'élèverait la part de l'Etat de Neuchâtel? «A environ 3 millions de francs», répond le conseiller d'Etat Laurent Favre. Et en plus, le canton perdrait la subvention annuelle versée par la Confédération pour l'entretien de la H20. Mais à l'inverse, il ne mettrait plus un franc dans cet entretien... Au final, l'Etat de Neuchâtel dépenserait chaque année 2,8 millions de francs de plus qu'aujourd'hui. «Mais il faut mettre ce montant en regard des énormes investissements qui seraient pris en charge par la Confédération, et, dans ce cas, les chiffres sont sans commune mesure», commente le ministre des Transports qui, avec les parlementaires fédéraux, bataille régulièrement du côté de Berne.

Il fait allusion au 1,2 milliard déjà évoqué. Car si la H20 était intégrée dans le réseau des routes nationales, le coût des contournements routiers du Locle et de La Chaux-de-Fonds, soit environ 1 milliard, serait assumé par la Confédération. De même que deux autres chantiers très onéreux: d'une part, l'assainissement des tunnels sous la Vue-des-Alpes (nouveaux équipements techniques et électroniques, réaménagements divers, etc.); d'autre part, la création d'une galerie de sécurité permettant, au besoin, d'évacuer les personnes. Au total, il y en a pour plus de 200 millions.

On dira encore que l'intégration de ces 370 km de routes cantonales s'inscrit elle-même dans un autre projet: la création d'un Fonds national pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (Forta). Et que le financement de ce fonds donnera lieu à d'autres négociations (en particulier au sujet de la taxe sur les huiles minérales, voire du montant de la vignette autoroutière). Quand on parlait de petit pas... PASCAL HOFER